

NOTE CONTRIBUTIVE D'AVANT-MARDI SUR L'ETUDE SUR LES MUSIQUES ACTUELLES DANS LE LOT 2013

Contexte :

Les 4 enjeux de l'évolution des Docks de Cahors retenus (comité de pilotage du 30 octobre 2012) :

- 1 - Préserver et renforcer le positionnement des Docks en tant que moteur d'attractivité et de rayonnement culturel de Cahors et du Département**
- 2 - Articuler les caractéristiques des projets lieu culturel/lieu pour la jeunesse**
- 3 - Développer une dynamique de partenariats et de complémentarités avec les autres SMAC/équipements musiques actuelles de Midi-Pyrénées**
- 4 - En matière d'enseignement musical, développer une complémentarité avec le Conservatoire de Cahors**

Constat :

L'état des lieux produit est très complet et très riche en données et en enseignements et permet une bonne identification des forces et faiblesses du projet aujourd'hui ainsi que du territoire.

Propositions :

En partant de la chronologie du sommaire de l'état des lieux de Via-Culture Avant-Mardi en prévision de la prochaine réunion du comité de pilotage souhaiterait pouvoir approfondir certains éléments abordés.

1) Les docks/L'équipement

J'appuierais comme je me suis déjà exprimé sur d'une part le potentiel de cet équipement en terme d'espaces à investir et d'autre part d'en faire un lieu dédié aux Musiques Actuelles dans son ensemble. Dans les moins, je témoignerai des difficultés de mobiliser l'équipement et l'équipe technique mutualisé avec le théâtre plus d'un jour de suite (Organisation des Découvertes du Printemps de Bourges sur deux jours en 2010) page 6.

2) Les docks/Le rayonnement culturel (enjeu n°1)

3) Les moyens de fonctionnement

4) Les groupes de musique du Lot

Si le temps le permet encore, approfondir les témoignages de certains groupes Lotois qui n'ont pas répondu notamment ceux qui sortent du territoire, je pense à "Bulle de Vers", "KKC Orchestra", "Arthur Ferrari"...

Je pense que les Dock du fait de son statut est identifié comme un lieu Ville de Cahors donc avec une image institutionnelle dont les artistes et acteurs ne se sentent pas proches car difficile pour eux de se l'approprier. Le fait que peu d'acteur ou collectifs d'artistes Lotois n'y ont pas suffisamment accès pour programmer et organiser des concerts ne les incitent pas être actifs et investis dans la dynamique du projet.

5) Les acteurs culturels du Lot

Même chose que précédemment mais il me semble que des entretiens individuels seraient intéressants à réaliser en dehors de tables rondes auprès de quelques acteurs incontournables du territoire, je pense à SLR, Ulysse Productions, MJC Cahors, La Marotte... La parole serait plus riche en commentaires et en préconisations lors d'un dialogue direct.

6) Les docks : Quel enjeux pour la municipalité

7) Les docks : Quelles attentes pour le Département

Je rajouterai en complémentarité : Quels besoins pour les acteurs du territoire ?

Il manque pour moi au projet de SMAC à venir la dimension à la fois d'éducation artistique et d'actions culturelles en lien avec le territoire. Si la diffusion reste le cœur du projet des SMAC en général, aujourd'hui, les lieux revendiquent un ancrage territoriale fort construit sur des multi-partenariats avec non-seulement les autres acteurs culturels de leur territoire (MJC, école de musique, festivals, théâtres, Musée..) mais aussi tous les acteurs de la société civile du territoire (éducation nationale, organismes sociaux, de prévention, de santé, prison...).

Certains ayant vocation même aujourd'hui à diffuser et accompagner les structures hors les murs.

Un focus sur ce volet serait intéressant à approfondir dans une ouverture partenariale du projet.

En témoigne, l'organisation au printemps prochain (Les jeudi 11 et vendredi 12 avril 2013 à Agen) au Florida d'une rencontre nationale intitulé « Les pratiques artistiques & culturelles dans les musiques actuelles; démarches éducatives ? ».

b) Il manque aussi à la fois l'aspect ressource et accompagnement, tout ce qui touche à l'information et aux conseils aux groupes et porteurs de projets, aide à la répétition, coaching, show case, filage, résidence. Un autre focus sur ce volet me paraît judicieux d'approfondir afin de pouvoir répondre aux enjeux de l'accompagnement des pratiques amateurs (**enjeu n°2**)

c) Enfin en prenant en compte l'**enjeu n°4**, il me paraît intéressant aussi de s'intéresser à certaines SMAC qui ont développé une activité d'enseignement musicale forte comme le Rocksane à Bergerac qui fait partie du réseau Rock School Barbey. C'est un réseau d'école de musique avec une pédagogie spécifique (accès immédiat à l'instrument sans la maîtrise d'un langage savant, cours collectifs, atelier de jeu en groupe, absence de cursus, accès à la scène...) et qui essaime sur le Sud Ouest.

Les docks pourraient s'inspirer de ce réseau et monter en puissance l'activité d'enseignement et d'ateliers artistiques tout en travaillant en partenariat avec le conservatoire.

Une structure du réseau Rock School Barbey existe en Midi-Pyrénées, Multimusique à Grenade en Haute-Garonne, un entretien avec le responsable pourrait être pertinent

<http://www.rockschool-barbey.com/reseau-rock-school>

<http://www.rocksane.com/rocksane.php>

<http://www.multimusique.net>

8) Un premier comparatif de moyens entre SMAC

Cette partie générique est très pertinente et permet une bonne vision des moyens et interventions des partenaires publics, professionnels et privés, il me paraît intéressant maintenant de rentrer plus dans le détail et notamment sur les missions et actions menées par certaines SMAC limitrophes de Cahors et du Lot (**Enjeux n°3**) car appelé à interagir avec la future SMAC de Cahors, je pense au :

- **Rio Grande**, SMAC historique et riche d'une longue expérience et la plus proche des Docks (60 km de Cahors)

- **Lo Bolegason** qui de par son statut de régie personnalisée pourrait servir d'exemple concret au fonctionnement des Docks

- **Le Florida**, salle historique, une des plus anciennes qui a donné corps au programme SMAC (80 km de Cahors)

- **Les lendemains qui Chantent**, SMAC sur une situation géographique à peu près équivalente (préfecture, ville plus petite mais plus riche et plus enclavée, agglomération similaire, milieu rural), vous trouverez ci-jointe la convention d'objectifs 2010/2012 qui est un bon exemple d'un conventionnement quintuple parties (DRAC, DRSCS, Région, Département, Ville) à 130 km de Cahors.

Extraits synthétique de la convention d'objectif du missionnement de chaque partie.

DRAC : Label SMAC

DDCSPP : Actions de développement et d'accompagnement des pratiques amateurs, ouvertes à tous et à toutes, adaptées à la spécificité des musiques amplifiées. Elle attache également de l'importance à l'animation du local de répétition afin de dynamiser l'existant.

Elle soutient les actions de prévention en cours qui s'adressent aux différents publics : musiciens, public des concerts et scolaires.

Région : Accompagnement des artistes régionaux en voie de professionnalisation, par une aide en terme de formation, de diffusion, de création, de structuration de projets,

Travail en réseau au niveau régional et national (accueil en résidence d'artistes de renommée, rayonnement national du projet).

Rôle de pôle ressources

Département : Travail partenarial en profondeur avec le réseau des écoles de musique/ lieu ressource/ actions de formation, de développement et d'accompagnement des pratiques/amateurs, ouvertes à tous et à toutes.

Une visite et entretien individuel avec les responsables de ces lieux serait pertinent.

Structuration du territoire et mise en réseau

Structurer le secteur pour créer des conditions propices à la coopération et rendre possible la professionnalisation des acteurs du territoire..

Formaliser des missions transversales autour de l'animation de réseau (Lot Amplifié), de la veille informationnelle, de l'observation, du développement des coopérations, et de la mise en oeuvre des actions partenariales (accompagnement de la scène locale, actions culturelles...).

A suivre...